

Horaire : 17h00-18h45

Personnes présentes :

M Esvan : directeur de l'école
Mme Lesca Adjointe au maire chargée des affaires scolaires
Mme Boittin-Bardot : DDEN
M Kergoulay : DDEN
Mme Georges : professeur des écoles
Mme Bouédec : professeur des écoles
Mme Sellin : professeur des écoles
M Sohier : professeur des écoles
Mme Coiffard : professeur des écoles
Mme Jaouen : professeur des écoles
Mme Calvez : professeur des écoles
M Cam : professeur des écoles
Mme Anchyse : professeur des écoles
Mme Legrain : professeur des écoles
Mme Dagorn : représentante des parents d'élèves
Mme Guézenez : représentante des parents d'élèves

Mme Le Grouiec : représentante des parents d'élèves
Mme Le Barillec : représentante des parents d'élèves
Mme Bourhis : représentante des parents d'élèves
Mme Franquet : représentante des parents d'élèves
Mme Florc'h : représentante des parents d'élèves

Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription
Mme Mayot : agent communal responsable du périscolaire
Mme Mangin : agent communal responsable de la vie sportive...
Mme Guillou : professeur des écoles
Mme Hue : représentante des parents d'élèves
Mme Thaëron : représentant des parents d'élèves
Mme Armandary : représentante des parents d'élèves
Mme Le Caignec : représentante des parents d'élèves
Mme Kersaudy : représentant des parents d'élèves
Mme Gautier : représentante des parents d'élèves
M Phelippot : représentant des parents d'élèves

1) Présentation des membres du conseil

2) Vote du règlement de l'école

3) L'ATE de l'école Marc Bourhis

La mise en œuvre des ATE en 2018/2019 est assurée par un comité de pilotage composé de représentants de la transition écologique et solidaire, du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, du ministère des Outre-mer et de l'Office français de la biodiversité.

Ce projet donne l'opportunité à nos élèves de développer leur connaissance et leur capacité d'agir pour la protection de notre patrimoine naturel. La démarche ATE fait partie intégrante de notre projet E3D. Les élèves de madame Legrain et de monsieur Esvan et ceux de monsieur CAM sont les signataires de la charte.

La charte d'engagement à la démarche ATE met en avant l'utilisation de méthodes pédagogiques participatives ; les élèves sont placés au cœur de la décision, ils sont acteurs du projet et renforcent leur apprentissage de la gestion collective d'un projet. Cette approche pédagogique n'est pas la plus courante, et aux élèves de s'exprimer et de donner une direction au projet.

Les enseignants :

- mettent en œuvre un programme d'activités qui favorise la prise de responsabilité et la réflexion en faveur de la préservation de la biodiversité
- informent et associent les acteurs locaux ...

L'école n'a pas obtenu de subvention de la part de l'état cette année mais le directeur tient à remercier la municipalité pour la leur ; **2000 euros qui va permettre :**

- De financer à hauteur de 800 euros les interventions de Gilles Bourhis, référent scientifique de l'ATE
- De financer les projets des CM 2 : caméra, intervenants ?
- De financer les projets des CE 2 : projet abeilles et nichoirs

Chaque classe peut investir l'ATE (plantation d'arbres...)

Dans notre ATE, plusieurs thématiques peuvent être abordées :

- Présence d'espèces invasives (frelons asiatiques, vers plats d'argentine, laurier palme)
- changement climatique
 - réflexion sur l'implantation de nouvelles espèces végétales
 - réflexion sur les feux de forêt
 - cycle de l'eau
- thématiques sociétales et culturelles

Cette année les élèves sont très motivés par le projet, ils ont de nombreuses idées (cf. compte-rendu 1 et 2 des conseils des enfants de la Terre sur le site Internet de l'école). Nous ne pourrions hélas pas tout réaliser.

Voici les projets qui devraient être mis en place.

- Réalisation d'une enquête pour mieux comprendre les usages du bois par les Tréguinois et leurs souhaits. Ce travail permettra aux élèves de rédiger une enquête et d'avoir des pistes pour la suite du projet.
- Création de cabanes dans une partie de l'ATE. (retrouver du plaisir dans la nature, de gagner en autonomie, de travailler en groupe...)

- Création d'une mare

Les élèves pourraient ainsi observer tout au long de l'année sa colonisation par une flore et une faune spécifique.

Les enfants de part cette mare espèrent :

- voir des amphibiens se développer dans la mare (salamandre, grenouille, crapaud, triton)
- permettre à de nouveaux insectes de s'y implanter (notonecte, ...)
- offrir un point d'eau aux grands animaux (mammifères et oiseaux), très utile en cas de sécheresse. (LPO)

Afin d'évaluer ce dernier point, l'école se munira d'une caméra à détecteur de mouvements afin de filmer la grande faune (l'année dernière nous avons filmé blaireaux, renards et chevreuils...) et la petite (pour le moment aucune preuve de présence d'hérisson par exemple).

Le 18 novembre 2022, les élèves de l'élémentaire découvriront l'ATE lors du Cross de la solidarité. Merci à la mairie pour l'arrêté municipal qui permettra de fermer la route des grandes roches et ainsi sécuriser l'itinéraire pour s'y rendre. Une classe de 6^{ème} du collège du Porzou y participera et prendra le temps de comprendre la démarche de nos élèves ; les élèves créeront également une AME cette année.

4) Plan de sobriété

Le directeur a présenté les propositions des enseignants :

- installation de thermomètres dans toutes les classes pour ne pas dépasser les 19/20°C ni dans un sens ni dans un autre...
- mot aux familles pour inviter les familles à bien vêtir les enfants en classe. Nous pourrions envisager que les enfants mettent des chaussons fermés au plus fort de l'hiver et qu'ils aient un gilet chaud dédié à la classe.
- ne pas chauffer certaines salles (salles de stockage, une salle des maîtres, classe non utilisée...). Rappeler à tous le personnel l'importance de fermer les portes de ces salles.
- calfeutrer (siliconer) certaines fenêtres du côté élémentaire en attendant les travaux (certaines menuiseries sont très dégradées)
- s'assurer d'une bonne programmation des radiateurs, vérifier le bon fonctionnement des thermostats
- pendant les vacances tout éteindre mais remise en route le samedi avant la reprise par les équipes de mairie
- la ventilation est rentrée dans les habitudes, nous la conserverons

Nous souhaitons que les élèves ne subissent pas ce nouveau plan c'est pourquoi ils seront associés à la réflexion dans le cadre du conseil des éco-délégués. La question des économies s'intègre parfaitement dans notre démarche de développement durable.

Il est important que la commune participe à la mise en place de ce plan (affichage sur certaines portes devant rester fermées, explication à son personnel des actions retenues...)

5) Pédagogie, partenariats et projets

Le directeur indique que de nombreux projets sont renouvelés (parcours citoyen, parcours sportif (label génération 2024), projet LPO). De nombreux projets viennent enrichir le parcours artistique des élèves (visite au musée de Pont-Aven, cinéma, ludothèque...) et le parcours scientifique (projet « les jeunes reporters et les arts »).

La classe transplantée en milieu montagnard est maintenue cette année mais l'augmentation des coûts pourraient remettre en question ce projet dans les années à venir. Le projet vélo sera mis en place.

Des membres du conseil indiquent qu'ils souhaiteraient que la communauté d'agglomération de Concarneau permette une plus grande égalité d'accès aux infrastructures sportives via le financement des transports et/ou des activités (salle de gymnastique de Concarneau, salle d'escalade de Rosporden, activités nautiques...).

6) Les effectifs

Tableau des effectifs : Lecture et commentaires du tableau des effectifs par Mr Esvan.

7) Les différents budgets

Point sur le plan numérique école

Remerciement à la mairie : 15600 euros de matériel informatique et 660 euros de logiciels investis sur deux ans pris en charge par la mairie et par l'état.

→ 44 tablettes en élémentaire, 6 en maternelle

Pour le budget investissement 2023, le directeur demande d'être associé à la mise en place du plan d'investissement numérique...

- Renouvellement des ampoules, des ordinateurs enseignants, des tablettes...
- Renouvellement des photocopieurs

Il est important que l'école retrouve une capacité d'investissement dans du gros matériel autre que du matériel informatique.

- Achat de mobilier adapté aux difficultés de santé des enseignants
- Structure de sport du côté de la maternelle

- Mobilier de classe (maternelle, multi-âges)

Présentation des comptes USEP 2021/2022 (déficit de 3000 euros malgré une participation importante de l'APE) et des prévisions pour 2022/2023 (prévision déficit de 6000 euros).
23 000 euros de budget prévisionnel pour les sorties scolaires et les différents projets pédagogiques.

Le directeur indique qu'en raison de la forte augmentation des transports :

- la participation des parents aux projets avec nuitée sera plus importante (en fonction de l'évolution du prix du transport)
- le prix des photographies scolaires sera revu à la hausse
- les enseignants peuvent demander une participation aux sorties et cela afin de respecter leur enveloppe budgétaire.

8) La sécurité sur l'école

Présentation de la loi Rilhac de décembre 2021 sur la direction d'école : Le texte allège enfin les charges administratives incombant aux directeurs en : attribuant à titre principal aux autorités académiques et aux communes l'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) des élèves et des personnels.

Dans l'attente des décrets d'application de cette loi, le directeur demande qu'un référent mairie participe aux exercices à venir et cela afin de préparer la transition. Le calendrier des exercices est présenté.

9) Questions diverses

- Présentation à la mairie du nouveau mode de fonctionnement de l'APE (collégiale)
- Discussion autour du nombre de photocopies sur l'école
- Précision sur le parcours des élèves bénéficiant d'une convention de scolarisation partagée dans le cadre des DAME
- Grèves du périscolaire : rappel des statuts des enseignants dans les écoles publiques primaires, échange autour de l'organisation induite par ces mouvements de grève
- Question sur la gestion des cas de harcèlement à l'école. Alors que l'ensemble de l'équipe enseignante est fortement mobilisée sur cette question depuis de nombreuses années, deux enseignants suivent actuellement une formation pour la mise en place du programme pHARe sur l'école en cours d'année.
Pour en savoir plus sur ce programme : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435les>